Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 34 no 20 | **Edmonton, semaine du 19 au 25 mai 2000** | **16 pages** | **60c**

Le Conseil scolaire francophone du Sud de l'Alberta

Les dossiers progressent à une vitesse folle

RAYMOND LAROCHE

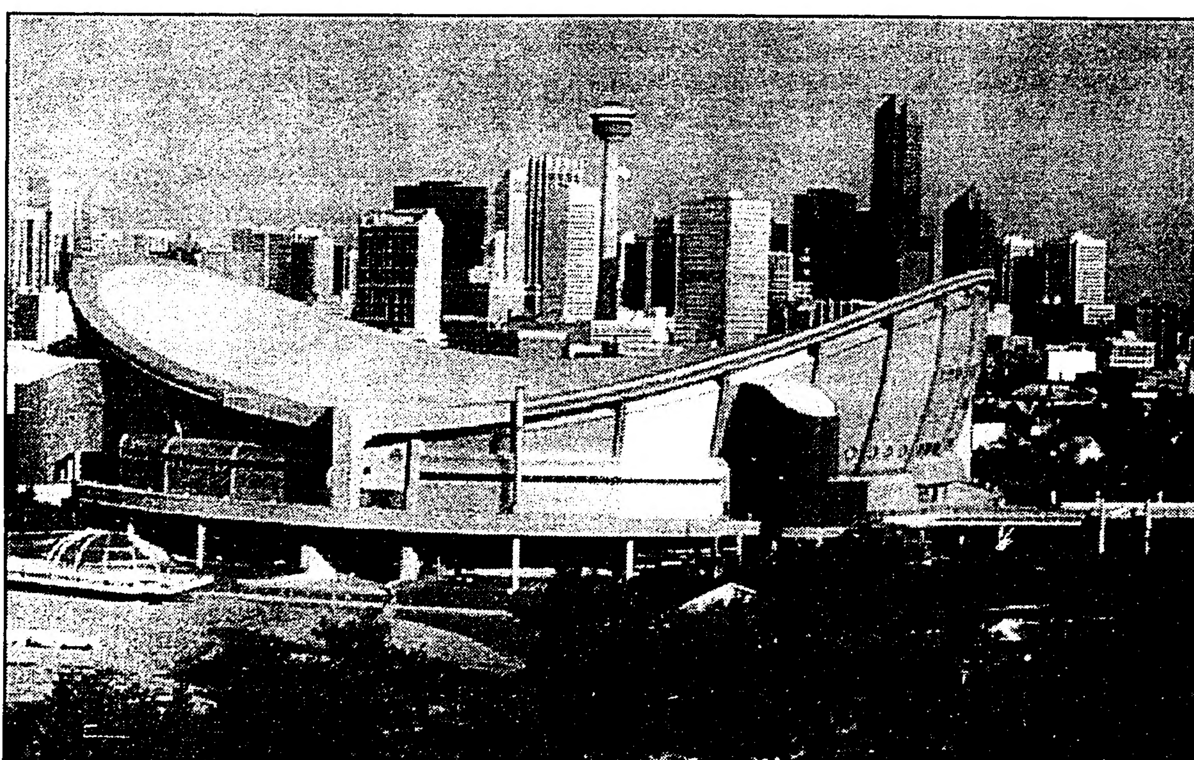
Edmonton

Le 9 mai dernier, les conseils scolaires francophones de l'Alberta rencontraient le ministre de l'apprentissage Lyle Oberg afin de l'entretenir de certains points toujours préoccupants concernant l'éducation francophone en Alberta. Le nouveau Conseil scolaire francophone du Sud de l'Alberta en a aussi profité pour examiner des avenues possibles au règlement du litige entourant l'occupation de l'école Marguerite-Bourgeoys à Calgary.

«On a fait beaucoup de cheminement depuis mardi dernier (9 mai), pas uniquement pour la région de Calgary, mais pour toute la province. Le ministre Oberg a finalement compris que les organismes scolaires de la majorité (anglophone) ne pouvaient pas offrir des programmes scolaires francophones. Il semble que tous ces élus ne comprenaient pas la différence entre un programme bilingue, un programme d'immersion, un programme français langue seconde et un programme français langue première. Pour eux, tout est éducation bilingue» nous disait M. Richard Slevinsky, directeur général du nouveau Conseil scolaire francophone.

Cette nouvelle vision des choses par le ministre Oberg aura certes des implications partout en Alberta, et à Calgary, remettant en question la possibilité pour le Calgary Catholic School Board (CCSB) d'offrir un programme francophone.

Donc, à la lumière de ces derniers développements, le ministre doit réévaluer ses positions, du moins, il réalise ce que le CCSB a l'intention de faire, et que ça va à l'encontre de la loi. À partir de cela, il est en mesure de prendre une décision, ou encore, plusieurs scénarios pourraient être possibles. Entre autres, le CCSB compte déjà 480 préinscriptions pour septembre prochain, mais tout est basé sur le fait que les parents pensaient inscrire leurs enfants dans un programme francophone. Maintenant, le CCSB devra, en principe, avertir les parents qu'en fait, leurs enfants auront plutôt droit à un French Language Program.


Photo: Le Patrimoine de l'Ouest et du Nord canadiens, ministère du Patrimoine canadien

Il reste toutefois que le CCSB peut continuer d'offrir ce programme à l'école Marguerite-Bourgeoys mais ça implique des changements au niveau du financement dans le sens que les ayants droit qui sont inscrits dans un programme francophone ont droit à des subventions de transport. Ce qui n'est pas le cas s'ils sont inscrits dans un programme alternatif. Donc, si le CCSB veut remplir l'école Marguerite-Bourgeoys avec des ayants droit au système francophone, ils devront, à même leur budget, défrayer les frais de transport pour les emmener à l'école. Les octrois du ministère ne seront pas applicables dans le cas d'un programme alternatif.

Donc, à partir du moment où le ministre s'est prononcé sur cette réalité, le Conseil scolaire francophone lui laissait la chance d'annoncer lui-même au CCSB ces nouveaux développements dans le dossier, et ensuite voir comment les choses vont se dérouler. « Si le CCSB tient à garder la mainmise sur l'école Marguerite-Bourgeoys, c'est parce qu'il croit fermement qu'il peut offrir le programme francophone» nous disait M. Slevinsky. Par contre si le CCSB ne peut offrir qu'un programme alternatif, et qu'il continue d'opérer à Marguerite-Bourgeoys, on se retrouve dans un contexte idéal d'école d'immersion pour les non ayants droit, qu'ils soient anglophones, hispanophones ou autres étant donné qu'il n'y a pas de restrictions dans ce sens.

Un point avait été soulevé à l'époque, à savoir la légitimité d'un conseil scolaire anglophone de gérer une école située à même le centre communautaire de la communauté francophone. Pour l'instant, le Conseil francophone a décidé de ne pas se servir de cet argument même si moralement l'école Marguerite-Bourgeoys devrait leur revenir. Mais qu'adviendra-t-il maintenant pour les ayants droit à un système francophone qui

suite en page 16...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

Marchés bilingues: le CRTC pourrait modifier sa politique

Ottawa (APF): Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'écarte plus la possibilité d'identifier un certain nombre de régions «bilingues», où les câblodistributeurs seraient tenus d'offrir une plus vaste gamme de canaux spécialisés en français.

La politique actuellement en vigueur, qui concerne la distribution en mode analogique, oblige les câblodistributeurs à offrir des services en français uniquement dans les marchés où on compte plus de 50 pour cent de francophones.

Une région où la population francophone représente 49 pour cent de la population totale, est de facto considérée comme un marché anglophone par le câblodistributeur local.

C'est ce qui explique en partie pourquoi les communautés francophones du pays ont toutes les difficultés du monde à convaincre leur câblodistributeur d'offrir davantage de canaux spécialisés en français; l'autre raison invoquée étant les limites de la technologie analogique en terme de capacité.

Le CRTC a jonglé un temps avec la possibilité de créer des «marchés bilingues», pour ensuite abandonner cette voie faute d'un consensus quant à la définition possible d'un tel marché.

A la demande du gouvernement fédéral, le CRTC se prépare maintenant à évaluer la disponibilité et la qualité des services de radiodiffusion en langue française dans les communautés minoritaires francophones du pays.

La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, a indiqué que la requête d'Ottawa pourrait bien inciter le Conseil à «élargir nos bras» en identifiant des régions particulières que les câblodistributeurs seraient obligées de mieux desservir en français, selon le mode de distribution analogique.

Mme Bertrand accueille déjà favorablement la suggestion du député libéral franco-ontarien Eugène Bellemare, qui réclame un statut particulier pour la capitale nationale. Elle s'attend à ce que d'autres régions du pays, où on retrouve une importante minorité francophone, profitent des consultations régionales et de l'audience publique du mois d'octobre pour soumettre une requête semblable.

Le CRTC a déjà sur sa table de travail un projet de politique qui vise à accroître la disponibilité de services spécialisés en langue française. Il prévoit que les câblodistributeurs devront offrir un nombre minimum de services spécialisés en langue française en mode numérique, dans les marchés où le nombre de personnes qui connaissent le français est d'au moins 5 000 ou 10 pour cent de la population totale du marché.

La nouvelle technologie en mode numérique actuellement en voie d'implantation permet en effet la distribution d'un plus grand nombre de canaux spécialisés. Le CRTC mise sur l'extension en cours de cette technologie, pour obliger l'industrie à respecter dès maintenant des règles plus contraignantes en matière de distribution de services en français.

Le Canada compte 8 600 000 abonnés à des services de distribution de canaux de télévision. De ce nombre, 870 000 abonnés sont desservis par des câblodistributeurs qui utilisent le mode numérique, et 813 000 par les services de distribution par satellite comme ExpressVu et Star Choice, qui utilisent également le mode numérique pour la transmission des signaux. Au total, 20 pour cent des abonnés ont accès à des services en mode numérique mais ce pourcentage est en croissance rapide selon le CRTC.

«La câblodistribution sera numérique. Je n'ai pas de boule de cristal, mais nous avons vu à l'intérieur de presque deux ans le numérique passer de quelques abonnés à 20 pour cent du marché» constate Mme Bertrand.

La présidente du CRTC note aussi que les prix sont en chute libre depuis quelques années. La petite soucoupe vendue par les entreprises de distribution par satellite, qui valait 900 $ il n'y a pas si longtemps, se vend maintenant 200 $. Il est même question d'une promotion à 100 $ cet automne.

La compétition est telle, que tous les grands câblodistributeurs sont déjà en mesure d'offrir les services en mode numérique, soutient Mme Bertrand.

«La câblodistribution voit bien la montée des services satellitaires et cherchent vraiment à occuper le terrain et ce faisant, d'offrir des services à l'ensemble de leurs clients et les francophones deviennent définitivement un marché très intéressant».

Le ministère de l'Immigration ne respecte pas son plan d'action

Ottawa (APF): Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ne fait pas la promotion à l'étranger de la présence de groupes minoritaires francophones partout au pays.

Non seulement n'en fait-il pas la promotion, mais encore ne respecte-t-il pas ses engagements à l'endroit des minorités francophones contenus dans son propre plan d'action, constate le Commissariat aux langues officielles dans l'ébauche d'un rapport d'enquête portant sur le rejet de deux demandes d'immigration.

Dans ce rapport obtenu par l'APF, on apprend que le ministère devait inviter les organisations minoritaires de langue officielle à présenter du matériel à mettre à la disposition des agents d'immigration, à des fins de promotion et de recrutement. Non seulement cela n'avait pas encore été fait au moment de l'enquête, mais le ministère se penchait toujours sur la question en janvier dernier.

Le plan d'action 1998-1999 explique comment le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration entend favoriser l'épanouissement des minorités francophones et appuyer leur développement. Il prévoit, notamment, l'établissement d'un plan afin d'aider la Société franco-manitobaine (SFM) à attirer plus d'immigrants francophones au Manitoba. Or, le Commissariat a appris que le plan n'existe pas. Plus encore, la documentation promotionnelle de la SFM incitant les étrangers francophones à s'établir au Manitoba n'est toujours pas distribuée à l'étranger.

Le rapport d'enquête du Commissariat porte justement sur le cas de deux candidats à l'immigration originaires du Maroc qui voulaient s'établir au Manitoba, mais qui se sont vus refuser l'entrée au pays sous prétexte qu'ils ne maîtrisaient pas bien l'anglais.

L'entreprise *Accès Canada* de Montréal, spécialisée dans l'immigration francophone, avait réagi en déposant une demande de contrôle judiciaire en Cour fédérale concernant ces deux cas, de même qu'une plainte au Commissariat aux langues officielles. Le ministère a alors offert un règlement hors cour en acceptant de convoquer les requérants à une autre entrevue, avec un nouvel agent d'immigration. Il a par la suite renversé sa décision initiale et accepté les deux candidats marocains.

Le rapport du Commissariat montre que le ministère a contrevenu à son plan d'action dans cette affaire. Le plan prévoit en effet une égalité de traitement entre la connaissance de l'anglais et du français, de façon à faciliter la sélection d'immigrants qualifiés ayant l'intention de s'établir dans des collectivités francophones. Or, Le Commissariat estime que le premier agent d'immigration a accordé «une importance indue» à la connaissance de l'anglais lors des entrevues avec les deux candidats à l'immigration.

La connaissance de l'anglais et du français est l'un des neuf facteurs de sélection qui est considéré lors de la sélection des immigrants. Il permet au candidat de recueillir un maximum de 15 points. Un candidat à l'immigration doit recueillir au moins 70 points pour être accepté au Canada. L'âge, les études, la formation, l'expérience, le facteur professionnel, l'emploi réservé et la démographie sont les autres facteurs qui permettent d'obtenir un nombre suffisant de points.

Le dernier facteur, qui porte sur la «personnalité», est évalué de façon subjective lors d'une entrevue par l'agent d'immigration et donne droit à 10 points.

Le Commissariat estime que l'agent d'immigration n'avait pas à s'attarder une seconde fois au facteur linguistique dans son évaluation de la personnalité des candidats marocains. Ces derniers avaient finalement recueilli 68 et 69 points.

«Nous croyons que pratiquée à grande échelle, la double évaluation de la connaissance linguistique des requérants pourrait constituer de la discrimination systémique pouvant être perçue comme invitant les requérants francophones à s'établir au Québec alors qu'il existe, dans les autres provinces, des programmes facilitant leur intégration linguistique».

Le Commissariat constate aussi qu'il n'existe aucun test linguistique standard et que leur administration est laissée à la discrétion des agents d'immigration.

Le Commissariat demande au ministère de rappeler à tous ses bureaux à l'étranger de limiter l'évaluation linguistique au facteur traitant de la connaissance de l'anglais et du français. Il recommande aussi de faire la promotion des minorités francophones à l'étranger, de mettre continuellement à la disposition des agents d'immigration des documents d'information mis à jour sur les minorités francophones et d'intégrer cette information à la formation des agents d'immigration en poste à l'étranger.

On demande enfin au ministère de mettre sur pied un système uniforme et objectif d'évaluation des langues officielles, dans le cadre du processus de sélection des immigrants.

Le gouvernement de Ralph Klein dans la mire du ministre de la Santé

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 10 mai dernier, le premier ministre Ralph Klein et le gouvernement albertain adoptaient en troisième lecture le controversé projet de loi 11 sur la santé, permettant aux cliniques privées de pratiquer des chirurgies nécessitant des soins de plus d'un jour.

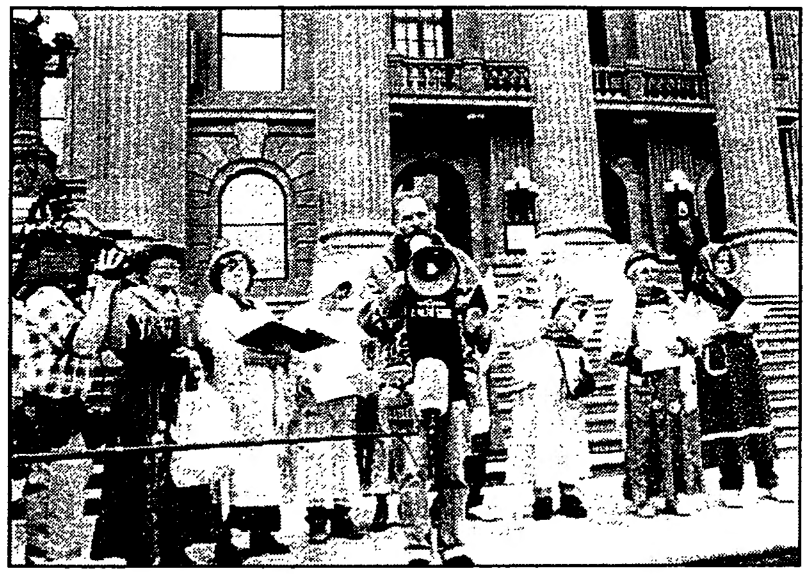


Photo:Raymond Laroche

Quelques opposants au projet de loi lors d'une manifestation à la Législature albertaine

Malgré les protestations et les nombreuses manifestations indiquant au premier ministre que les Albertains ne voulaient pas de ce nouveau projet de loi, le gouvernement s'est servi de son écrasante majorité à l'assemblée législative pour aller de l'avant et ainsi créer une première au Canada en ouvrant la porte aux cliniques privées.

Selon le ministre de la Santé, Allan Rock, le projet de loi 11 comme tel ne représente pas une infraction à la Loi canadienne sur la santé tant et aussi longtemps qu'il respecte cette loi, mais d'un autre côté, ça va créer un climat propice aux infractions. On entend par infractions entre autres, les cas de surfacturation, ou encore de conflits d'intérêts, et, c'est là, selon le ministre Rock que ça représente un danger. Pour faire face à ces éventualités, le ministre de la Santé va renforcer sa brigade de surveillance en y injectant 4 millions supplémentaires par année à un budget qui est actuellement de 1,5 million.

Le ministre menace même de couper les vivres à l'Alberta s'il est prouvé que la Loi 11 viole la Loi canadienne sur la santé, et a affirmé lors d'une conférence de presse le 12 mai dernier qu'il était prêt à intervenir en cas de non-respect de la loi.

Selon Ottawa, les installations chirurgicales privées prévues par la loi albertaine seront considérées comme des hôpitaux au terme de la Loi canadienne sur la santé, et, selon cette même loi, les Canadiens ont droit à un accès gratuit et universel à ces soins de santé. L'imposition de frais supplémentaires sera considérée comme une infraction. De même si des cas de favoritisme se produisent parce qu'un patient ne peut défrayer des frais supplémentaires qui pourraient lui être chargés, le gouvernement interviendra aussi. Le ministre de la Santé a aussi laissé savoir que le gouvernement avait l'intention d'investir des sommes supplémentaires dans le système de santé.

Quand M. Klein a fait part de ses intentions en novembre dernier, il spécifiait qu'un des avantages majeurs de cette nouvelle loi serait la réduction des listes d'attente. Moins de 24 heures après l'adoption de son projet de loi en troisième lecture, le premier ministre déclarait qu'il ne pouvait garantir de façon précise que la Loi 11 réduirait ces listes d'attentes. Il a aussi déclaré que permettre aux cliniques privées d'effectuer plus de chirurgies permettrait au système de santé publique de respirer un peu mieux.

Bien des choses ont été dites, et bien des arguments ont été soulevés par les opposants au projet de loi. Des études ont prouvé qu'une telle politique n'avait rien apporté de positif à ceux qui l'avaient essayé. Des études ont même prouvé qu'il en coûte plus cher pour opérer un tel système sans avoir en retour une meilleure qualité de soins. Pourtant, selon M.Klein, les Albertains sauront le remercier plus tard.

Nous avons recueilli les commentaires de quelques Franco-Albertains qui ont bien voulu nous dire ce qu'ils en pensaient.

« Je trouve ça anti-démocratique d'avoir passé si vite ce projet de loi, quand on voit autant de protestation de la part de la population. Si le gouvernement fédéral envoyait plus d'argent aux provinces, elles n'en seraient problablement pas rendues là » nous disait-on.

«Je ne suis pas du tout d'accord avec l'adoption de ce bill là. Si le gouvernement est capable de faire ça avec le secteur de la santé, qu'est-ce qui va arriver au secteur de l'éducation?» nous disait cet autre citoyen.

« Si le gouvernement a de l'argent à mettre pour les cliniques privées, qu'il le mette donc dans le secteur publique afin de l'améliorer. Je ne suis pas du tout d'accord avec un double standard, tout le monde devrait être traité de la même façon. J'aimerais penser qu'il reste un espoir que le Bill 11 soit laissé de côté, mais je suis un peu découragée».

«Même s'il semble que la majorité a dit qu'elle était d'accord, moi je continue à penser que ça sera désavantageux à long terme. Il y aura toujours des systèmes pour les riches et d'autres pour les pauvres»

La prochaine étape à passer pour le gouvernement est d'obtenir l'assentiment de la Lieutenant-Gouverneure de l'Alberta, ce qui devrait n'être qu'une formalité. Les fonctionnaires du gouvernement devront ensuite s'asseoir et rédiger les normes précises qui vont régir cette loi, pour qu'ensuite elle soit acceptée par le Cabinet. On devra donc attendre à l'automne avant que tout soit mis en place. D'ici là...

Radio Plamondon 2000 une petite sœur pour CKRP

PATRICK HENRI

Plamondon

Le temps d'une fin de semaine, CKRP n'a plus été la plus jeune radio francophone de la province. Les 5, 6 et 7 mai derniers, une radio francophone était présente à Plamondon, grâce à un projet de la radio communautaire de Rivière-la-Paix, réalisé dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne.

Radio Plamondon 2000, c'est le nom que les gens de Plamondon ont choisi de donner à la radio mobile qu'ils ont reçue le temps d'une fin de semaine. Une fin de semaine où des bénévoles ont produit plus de 25 heures d'animation en français. Pour plusieurs résidents de ce village, entendre la radio en français c'était une grande première. La géographie de la région fait en sorte que ce n'est pas tout le monde qui peut se brancher sur CHFA, ceux-ci doivent donc se tourner vers des stations de radio anglophone. A en croire les réactions des gens, l'expérience fut très appréciée. Plus de cinquante personnes ont téléphoné pour faire des commentaires et des demandes spéciales durant la fin de semaine. Une cinquantaine d'autres s'étaient déplacées pour voir les installations de la radio mobile lors des activités spéciales organisées dans le cadre du 21e anniversaire de l'ACFA régionale de Plamondon.



Photo: Joël Lavoie

Denis Bonsaint

Si cette expérience a été rendue possible, c'est grâce à CKRP-FM qui a fait l'achat d'une radio mobile dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne. Grâce à cette radio mobile, CKRP peut maintenant diffuser dans un rayon d'environ 50 kilomètres n'importe où dans la province. Les émissions produites à l'aide d'un mini-studio peuvent également être retransmises sur les ondes de CKRP, dans la région de Rivière-la-Paix.

C'était la première sortie de CKRP avec ce nouvel équipement. L'achat de la radio mobile a été fait pour répondre à plusieurs besoins. Premièrement plusieurs communautés de la province envient la région de Rivière-la-Paix de pouvoir avoir sa propre radio. La radio mobile peut donc leur permettre d'expérimenter le fonctionnement et les joies reliés à la radio communautaire. Les communautés francophones de la province ne se connaissent pas vraiment, et la radio mobile peut servir de moyen pour les rapprocher car

suite en page 14...

ÉDITORIAL

Et voilà ... c'est fait!

Le 10 mai restera gravé dans la mémoire des Albertains et des Albertaines. Le 10 mai restera gravé dans la mémoire des Canadiennes et des Canadiens qu'elles/ils le veuillent ou non. Le 10 mai représente un des tournants les plus sombres dans l'histoire de notre pays puisque le projet de loi 11 a été adopté en troisième lecture. Le 10 mai représente donc le début d'une longue chaîne de changements qui engendreront le démantèlement inéluctable d'un système de santé qui faisait la fierté des citoyens et des citoyennes de ce pays. Les autres provinces ont attendu sans broncher, sans dire un mot, afin de jauger jusqu'où le gouvernement albertain pourrait aller avant que le fédéral ne bouge. Mais le fédéral n'a pas bougé, il a clairement baissé les bras devant la question et il faut donc s'attendre à ce que le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, etc. suivent l'exemple de l'Alberta.

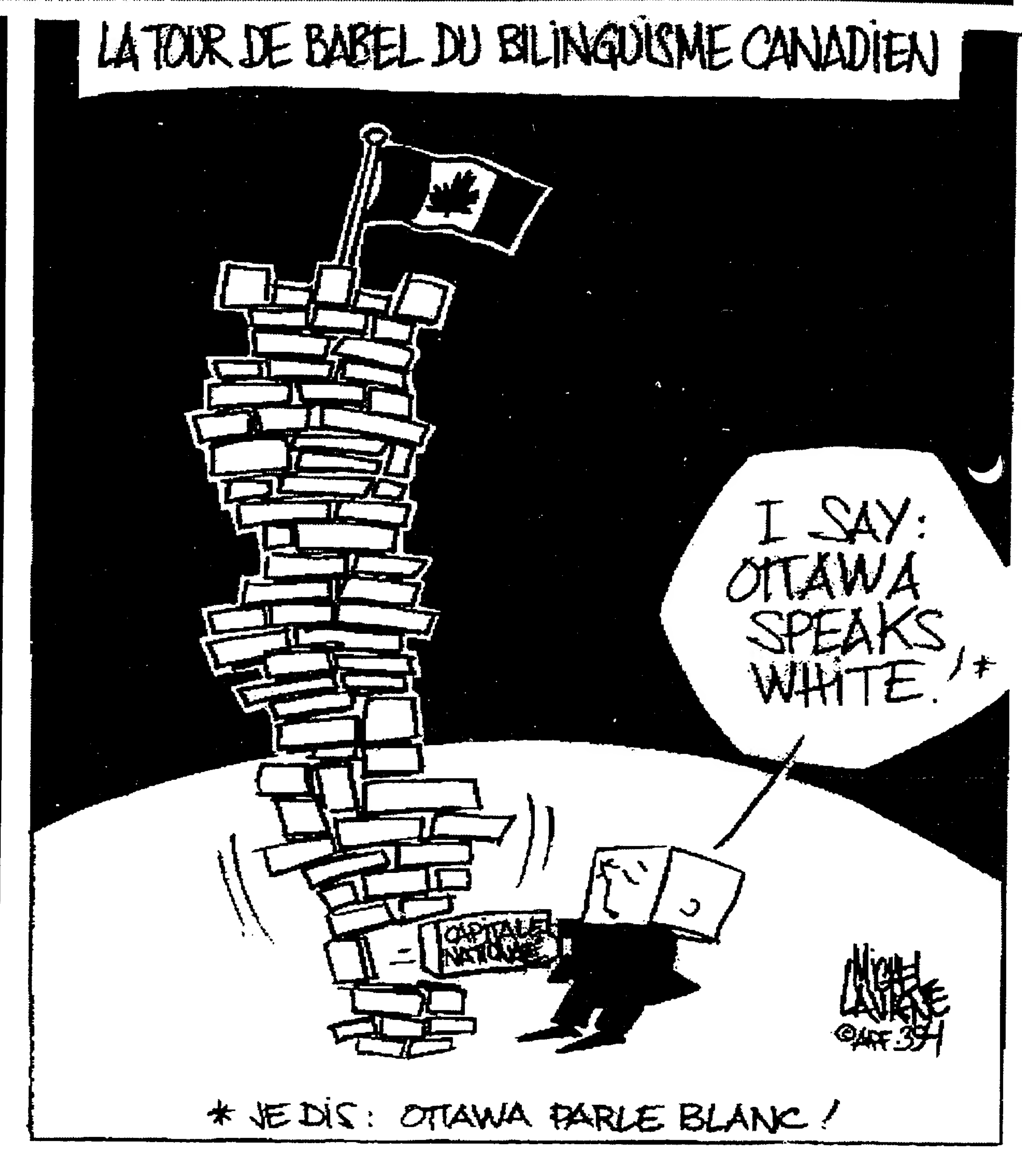
Mais cette victoire du néo-conservatisme ne reflète en rien l'opinion de la grande majorité des Albertains et des Albertaines. On espère simplement que l'histoire se souviendra de l'opposition à ce projet de loi, qu'elle se souviendra des lettres, des courriels, des signatures, des pétitions, des manifestations devant la législature, de celles de Red Deer et de celles de Calgary. Mais qu'elle se souviendra surtout du dédain avec lequel le gouvernement et son premier ministre ont tenté de ridiculiser et de minimiser les opposants au projet de loi, en insistant sur le fait qu'ils ne comprenaient rien à rien et qu'ils étaient tous du genre syndicaliste de gauche mal léché. Alors, comment expliquer l'opposition de conservateurs tels que Gerry Amerongen et David King ou de bien d'autres encore dont on ne connait pas les noms? Comment expliquer que certains de ces mêmes conservateurs ont déclaré qu'ils ne voteraient plus jamais Klein?

Quand aux listes d'attente qui devaient raccourcir à vue d'oeil et bien il semblerait qu'après la loi passée, Klein ne soit plus si sûr de son coup. Au lendemain de l'adoption de la loi, il déclarait qu'il fallait s'attendre à des délais. Nous savons très bien que les délais toucheront surtout le système publique de la santé. Alors retour à la case départ. Où sont passées les promesses du premier ministre? Que d'arrogance, que d'hypocrisie!

Sans parler de la lâcheté du gouvernement fédéral, qui a eu pour seule réponse, après coup, d'injecter 4 millions de dollars dans son budget afin de renforcer sa brigade de surveillance. M. Rock, le nouveau *pitbull* de la santé semble croire sérieusement que ses fameuses brigades pourront contrôler toutes les allées et venus des cliniques privées! Il rêve en couleur.

Devons-nous lire les événements entourant le projet de loi 11 comme le début d'une marche lente vers l'érosion de tous nos acquis sociaux? Le XXIième siècle sonnera-t-il le glas de ce qui faisait la fierté de notre pays, de ce que nos ancêtres avaient obtenu à la sueur de leur front?

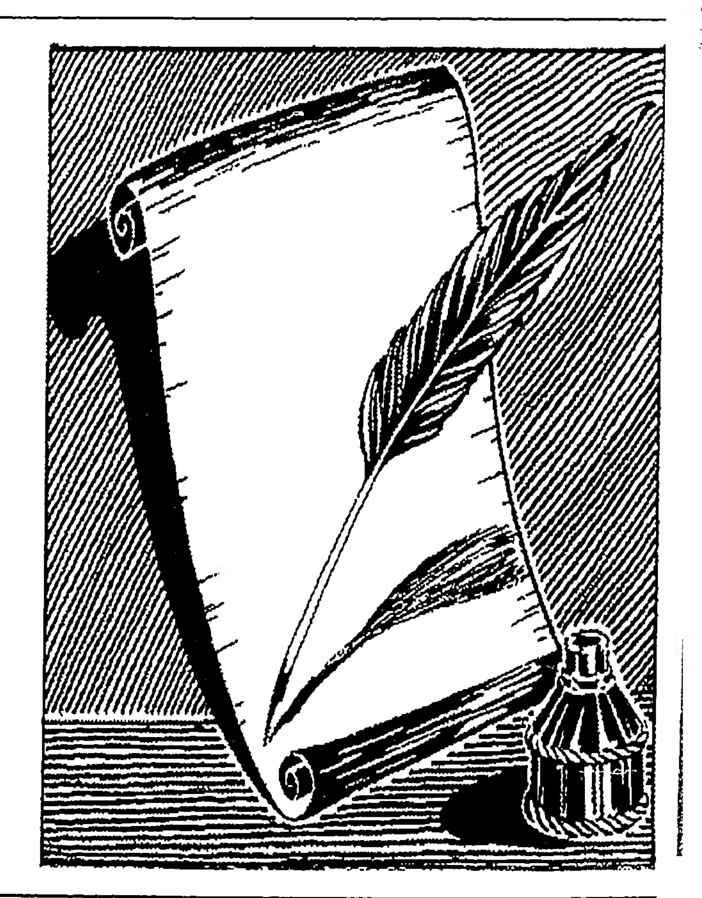
Nathalie Kermoal



N.D.R.L. - Le choix et le contenu de la caricature publiée dans cette page ne sont pas reliés aux propos exprimés dans l'éditorial de la semaine et ne reflètent en aucun cas les opinions de notre éditorialiste ou même de notre journal. Cette caricature est produite et distribuée par l'Association de la presse francophone (APF) et est offerte à tous les journaux membres de l'ensemble de la francophonie canadienne.

COURRIER DES LECTEURS

Nous voulons votre opinion



Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner leur opinion sur des sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous! Soyez concis dans votre présentation et vos idées. Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Telécopieur : (613) 241-6313

APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF

Office de la distribution certifiée ODC inc
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**.
Le Franco est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Denise Hart
Fort McMurray
Hélène Flamand
Grande Prairie
Alyre Morin
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Kananaskis
Jean-Francois Brulotte
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier
Sophie Charbonneau

Une ville bilingue ça change quoi ?

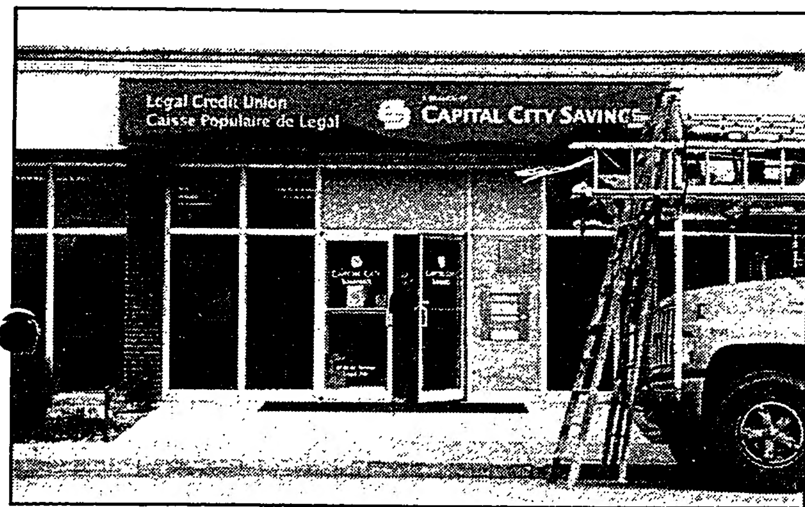


Photo: Denise Hart

DENISE HART

Legal

Le vendredi 11 mai dernier, six élèves de la classe de français de Mme Robin Evans de l'école Sturgeon Heights ont fait la visite de la ville de Legal pour voir ce qu'une ville bilingue pouvait avoir de différent. Une façon comme une autre de permettre aux élèves de Mme Evans de pratiquer leurs notions de base de la langue française.

En plus de visiter les peintures murales et de se renseigner sur l'histoire des pionniers francophones de la région, les élèves ont visité quelques commerces où on leur a souhaité la bienvenue en français. Ils ont remarqué que la caisse Capital City Savings offrait des services en trois langues: anglaise, française et ukrainienne. Capital City Savings venait, en fait, tout juste de changer son affiche commerciale, il y a peine deux semaines.

Cette affiche avait auparavant été le sujet de controverses, quand la caisse populaire de Legal fut incorporée à la Capital City Savings comme toutes les autres caisses populaires de la région. À l'installation d'une affiche unilingue anglaise, les membres francophones de la succursale de Legal ont fait des pressions pour qu'elle soit changée. Les plus ardents défenseurs de la cause ont même menacé de retirer leurs économies et de fermer leurs comptes. Il faut se rappeler que plusieurs de ces membres sont des descendants des premiers directeurs et fondateurs de la première caisse populaire de Legal. Le mouvement des Caisses Populaires a joué un rôle très important dans le développement économique des communautés francophones agricoles.

L'ACFA Centralta, sur la recommandation de ses membres, a fait une demande auprès des directeurs de Capital City Savings pour que l'affiche soit refaite et qu'elle soit, cette fois bilingue. Après plusieurs lettres et appels téléphoniques, et avec l'appui du conseil de ville de Legal, les deux directeurs francophones Roméo Boissonault et Fernande Bergeron, ont su convaincre les autres membres du bureau de direction de l'importance d'une affiche bilingue pour la succursale de Legal.

C'est ainsi que l'affiche de La Caisse Populaire de Legal/ Legal Credit Union s'est ajoutée aux autres affiches bilingues des commerces de la ville, telles que Legal Pharmacy/Pharmacie de Legal et Hôtel de Legal. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de voir qu'avoir le statut de ville bilingue ça change tout, et qu'on ne peut pas faire abstraction du passé.

D'un « coin » à l'autre de Calgary


Photo: Suzanne de Courville Nicol

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

C'est une scène pittoresque, bien connue! Typiquement canadienne, elle émerveille l'oeil et inspire les spectateurs à rêver un peu. À Calgary comme ailleurs, ajoutez à cette scène un soleil s'éteignant à l'horizon, et...

Quelle scène? Celle de ces immenses formations en V inversé de bernaches canadiennes, ces oies sauvages au plumage brun et cou noir, s'élançant dans les airs, à la recherche de la chaleur du Sud à l'automne et du Nord au printemps.

Mais attention! Cette scène est loin d'être idyllique! Ces bernaches atterrissent en armées et prennent racine dans tous les coins de Calgary. Ces bêtes majestueuses ont soif, elles ont faim et peuvent se montrer très aggressives envers les piétons, souvent coupables de les avoir nourries depuis trop longtemps! Elles se reproduisent donc dans des conditions idéales de nidification à Calgary mais, les oiseaux laissent des « petits cadeaux » entre autres le long des pistes toutes désignées pour les athlètes de la ville, ce qui est beaucoup moins plaisant.

Ces derniers font du jogging, du patin à roues alignées ou simplement de la marche rapide et ...bien...euh... ils risquent de glisser, de trébucher, ou même de se blesser gravement si par malheur ils mettent le pied dedans.

suite en page 14...

Le printemps donne des ailes à l'école Voyageur


Photo: Michel Raymond

MICHEL RAYMOND
Bonnyville

Chorégraphies aérées, musique accompagnatrice juste, mises en scène subtiles, petits pas adéquats et saynètes désopilantes, tel a été le menu qui a suivi un vin et fromage, dans un tourbillon d'allées et venues des élèves de l'école Voyageur, samedi soir: c'était un défilé de mode.

Les 154 élèves de l'école ont participé activement à la mise en œuvre et à l'exécution de cet événement haut en couleur et en mouvements. Les élèves de la maternelle à la 6e année ont mis leur talent à l'épreuve et ont décoré avec beaucoup de goût les murs vierges et ternes de la grande salle communautaire de Bonnyville. Cet aménagement multicolore et doux à l'œil ajoutait une touche de fête. Une vingtaine d'élèves du secondaire ont défilé dans des tourbillons musicaux et des pas de danse précis et originaux. Les chorégraphies inédites et les mises en scène époustouflantes et fraîches se sont entrecroisées dans dix tableaux aussi variés qu'ingénieux et ont été agrémentés de présentations humoristiques et détendues.

De la femme de rêve au spécial coiffures jusqu'à la graduation, les spectateurs qui ont rempli cette grande salle, en ont eu plein les yeux et les oreilles.

Les 22 commerçants commanditaires de Cold Lake et de Bonnyville ont rivalisé de vêtements. Des escarpins échassiers aux confortables vêtements de nuit, sans oublier le short «adolescent» détendu et la sandale légère, les chevelures savamment tricotées et les boucles multicolores subtilement entremêlées dans des diadèmes rutilants ont rehaussé, dans un tourbillon kaléidoscopique ces ailes du printemps.

Robes aux lignes remarquablement bien ajustées, chemises amples fleuries, verres fumés «banditiques», vêtements de sport, de jogging, de marche athlétique, de courses folles, de danses «aérobiques» extravagantes, paillettes scintillantes...tout y était.

Le clou très remarqué de cette présentation a sans nul doute été celle de la féerie des coiffures futuristes imaginées avec beaucoup de brio par The Edge. Ces coiffures ont ouvert la deuxième partie de ce défilé de mode. Les rengaines nostalgiques de Frank Sinatra, de Beau Dommage et d'Olivia Newton-John ont accompagné avec justesse dans le deuxième acte les petits pas rapides, les déhanchements subtiles et les promenades savamment édulcorées dans des corridors délimités par des chapelets multicolores de centaines de fleurs variés.

Ce défilé de mode, prétexte à un spectacle où l'imaginaire touchait au miroir social, a reflété avec beaucoup de justesse au monde de l'adolescence où l'éveil au printemps de la vie donne des ailes.

Régional en bref

Edmonton

Gala littéraire 2000

Avec la collaboration de la Faculté St-Jean et du Secrétariat francophone de l'Alberta, l'Association des littératures canadiennes et québeçoise invitent la communauté à venir écouter lire ou chanter des auteurs et auteures francophones et anglophones de l'Ouest canadien, le 26 mai 2000 à l'Auditorium de la Faculté St-Jean (8406, rue Marie-Anne Gaboury, Edmonton) de 19h30 à 21h30. Le programme est le suivant: 1) Attribution des prix littéraires Gabrielle-Roy (décernés aux meilleurs essais sur la littérature canadienne ou québécoise: l'un pour le secteur anglais, l'un pour le secteur français). 2) Lectures/performances de France Levasseur-Ouimet, Yvon Loiselle, Anne Malena [sa traduction de Kristjana Gunnars], Nicole Mallet [sa traduction de Ted Blodgett], Marie Moser, Claudine Potvin, Marguerite-A. Primeau, Pierre Sabourin, Ted Blodgett,Tim Bowling, Margaret Fuller [sa traduction de Marguerite Primeau], Hiromi Goto, Kristjana Gunnars, Ashok Mathur, Paul Matwychuk, Suzette Mayr. L'animatrice pour la soirée sera Josée Thibeault. Pour d'autres renseignements, veuillez contacter Pamela Sing au (780) 465-8718 ou à l'adel suivante: pamela.sing@ualberta.ca

Café-Salon du livre 2000: « Voix du Far-Ouest »

Dans le cadre du Congrès 2000 qui a lieu à Edmonton cette année et qui recevra, entre le 24 et le 31 mai, plus de 6,000 personnes, il y aura un Salon du livre où se présenteront une centaine de maisons d'édition à travers le Canada, dont Hurtubise de Montréal. Au « Café du salon », lieu d'activités et de réceptions, aura lieu un événement qui vise à rendre visible la communauté francophone à travers des lectures de textes en français. L'Association des littératures canadiennes et québécoise vous invite à assister à cet événement, vous encourage à venir créer une ambiance et à appuyer nos auteur.e.s/lecteurs/lectrices le 25 mai de 10h00 à 12h00, au butterdome de l'Université de l'Alberta! Seront devant le microphone les personnes suivant.e.s: Guillaume Bois; Manon Beaudoin; Anne Malena; Nicole Mallet; Erika Lefèvre; France Levasseur-Ouimet; Marguerite-A. Primeau; Jocelyne Verret Chiasson. Venez bouquiner, prendre un verre ou un café, et écouter nos écrivains francophones du Far-Ouest! Pour d'autres renseignements, veuillez contacter Pamela Sing au (780) 465-8718 ou à l'adel suivante: pamela.sing@ ualberta.ca

Vernissages au CAVA et au CMAG

Dans le cadre du 10ième anniversaire du Centre culturel Marie-Anne-Gaboury, le Centre d'Arts visuels de l'Alberta, invite à la Cité francophone toute la communauté à venir admirer les acryliques de l'artiste d'Edmonton Nathalie Shewchuk Paré, et d'une invitée du Nouveau Brunswick, Édith Bourget jusqu'au 7 juin prochain. Une réception aura lieu le 19 mai 2000 à compter de 19h00. Du 19 au 28 mai, le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury présentera les images d'un photographe d'Edmonton, Paul André «Un Acadien à Paris», et les oeuvres d'une sculpteur de la Saskatchewan, Evelyn Boudreau. Une réception se tiendra le 21 mai de 14h00 à 16h00. Les artistes seront sur place aux deux endroits, et des rafraîchissements seront servis.

Volontaires recherché.e.s

L'Edmonton International Street performers Festival est à la recherche de volontaires pour faire partie de son équipe. Les comités de sécurité et premiers soins, du monde des enfants, de l'environnement, de l'information, des transports, de l'accueil et autres sont toujours à la recherche de gens dynamiques qui ont permis au cours des dernières années à ce festival d'acquérir une réputation internationale. Les activités de ce 16ième festival annuel se dérouleront du 7 au 16 juillet 2000 dans le centre-ville d'Edmonton. Pour plus d'information, contactez Carolyn Perri au 425-5162 (les volontaires doivent être âgé.e.s d'au moins 18 ans).

Le Windspear Centre présente «Louis David Riel»

Le Windspear Centre présentera le 26 mai prochain à compter de 13h00 une dramatique historique intitulée *Louis David Riel* composée à Edmonton par la mélomane Cindy Oxley. Beaucoup de thèmes reliés à la communauté franco-albertaine y sont évoqués comme la religion, les préjugés, le chant, la passion et l'histoire de l'Ouest canadien. De plus les comédiens jouant les rôles de personnages comme Riel, Scott, Dumont, le père Richot, le père André et le général Middleton ainsi que plusieurs autres y sont très performants. Des jeunes étudiants de 3 à 13 ans ainsi que des membres de la troupe Musicalmania font partie des choeurs. Pour cette représentation, les billets sont offerts à prix réduit, soit de 8$ à 10$. Informez-vous à la billeterie du Windspear Centre pour plus de détails.

Soirée de reconnaissance à Plamondon

DENISE LAVALLEE / BONITA MARCHAND

Plamondon

C'est sous le thème «21ième anniversaire de l'ACFA de Plamondon - Lac La Biche» que s'est déroulée, le 6 mai dernier, une soirée d'activités et de reconnaissance de membres de la communauté. L'ACFA a remis le prix «Services aux aînés» à Thérèse Schaub de Plamondon et le prix pour «L'amélioration du français» à Susan LaPierre de Lac La Biche.



Photo: Denise Lavallée

Thérèse Schaub à gauche et Susan LaPierre à Droite.

Thérèse Cloutier est née le 27 mars 1926 dans une famille de 12 enfants. Elle a épousé Philip Schaub en 1946 et ensemble ils ont élevé six garçons. Thérèse a appris très jeune à travailler fort et à respecter les gens. Elle a d'ailleurs toujours donné beaucoup de temps et d'énergie à ceux qui ont besoin de ses soins. Thérèse Schaub est reconnue pour l'énorme travail bénévole qu'elle a effectué et effectue toujours pour le club des pionniers, l'église de Plamondon et auprès de nombreux aînés de la communauté. Elle est aussi grandement reconnue pour ses décorations de Noël qui lui ont fait gagner, sept années, de suite le premier prix du concours du village.

Susan Piquette, quant à elle, est née le 27 avril 1964 à Saint-Paul, la seule fille de la famille. Elle comprenait le français mais ne le parlait pas. Pendant ses années à l'école, elle a fait deux voyages d'échange au Québec question d'améliorer son français. Susan a ensuite décidé de se plonger dans la culture et la langue française en étudiant une année à l'Université Laval. Durant cette année, afin de s'imprégner davantage de la langue et de la culture française, elle a choisi d'habiter dans le vieux Québec.

Elle a épousé Brad LaPierre natif de l'Île-du-Prince-Édouard où ils sont demeurés un certain temps, et elle en a profité pour prendre des cours en français. En 1992, Susan et sa famille déménagent à Lac La Biche afin de se rapprocher de ses parents. C'est grâce à Karen Levoir qui lui a demandé d'enseigner le «KickBoxing» en français au Centre culturel Philip-Ménard et aussi grâce au fait que ses enfants fréquentaient l'école française qu'elle a pu avoir l'occasion de se servir du français.

L'ACFA a aussi profité de cette activité pour soulever la première pelletée de terre du nouveau musée de Plamondon. Étant donné qu'il est impossible de conserver le musée actuel (première église de Plamondon) en raison de son état avancé de détérioration, une reconstitution de cette première église sera érigée à côté du Centre culturel Philip-Ménard pour héberger le nouveau musée

Il y a eu également lors de cette soirée d'activités le lancement du programme «Francophones aux couches». C'est un programme subventionné par Santé Canada en partenariat avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA). Il s'agit d'une trousse de matériel et de ressources en français qu'on remet aux familles francophones qui ont des enfants de 0 à 3 ans.

Tout au long de la fin de semaine, les gens de la région de Plamondon ont pu syntoniser le 89.5 FM pour écouter Radio Plamondon 2000. Ces émissions radiophoniques ont été diffusées en direct du centre culturel grâce à l'équipement de la radio mobile de CKRP, la radio communautaire de Rivière-la-Paix. En tout, il y a eu 25 heures de programmation locale animées par des membres de la communauté et Patrick Henri, le directeur de CKRP. Considérant la réaction positive et enthousiaste des auditeurs, le comité radio de l'ACFA de Plamondon-Lac La Biche étudie maintenant la possibilité de faire revenir la radio mobile.

Bienvenue au 21ième siècle!

RONALD TREMBLAY

Edmonton

Après une première fin de semaine de festivités qui mettait en vedette l'artiste acadien Raymond Breau, le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury récidive avec deux autres spectacles mettant en vedette des artistes francophones.

Fort d'une présence remarquée au Gala albertain il y a quelques semaines, le chanteur albertain Pierre Sabourin procédera au «prélancement» de son disque ***Lumière du jour.*** Lauréat des galas albertain et interprovincial en 1995, Pierre travaille sur ce disque depuis l'automne dernier.



Critique du CD

Depuis sa percée devant le public albertain en 1995, Pierre Sabourin a fait son «grand bonhomme de chemin» (après tout, il mesure 6 pi. 2 po.), présentant ses chansons à Winnipeg, Granby, Montréal et Yellowknife.

«Lumière du jour», son premier disque produit à compte d'auteur, illustre la profondeur de son répertoire. Ses douze chansons ont été choisies à partir d'une vingtaine de pièces toutes fin prêtes pour le test. Enregistrée au studio Crowtown et mixée chez Louis Sedmak (*Duane Steele, Ian Tyson*), cette collection constitue du *jamais entendu* dans l'histoire du disque francophone en Alberta.

Chaque chanson a été ciselée avec précision, afin qu'on y retrouve le maximum permis de surprises. Sabourin et Robert Walsh, son co-compositeur et producteur, refusent d'établir indûment les chansons avec des répétitions de lignes mélodiques qui ont pour but avoué d'apprivoiser l'auditeur. Ici on risque beaucoup, construisant rapidement les pièces, passant de l'intro au corps, ou du refrain au pont avec audace.

Malgré le jeune âge de son artiste, «Lumière du jour» possède des textes empreints de nostalgie avec des métaphores (*«je sens ta peau perdre sa fraîcheur sur ma chair»*) qui révèlent une tristesse réservée habituellement à l'homme d'âge mûr. Un vocabulaire trop recherché par moment peut laisser l'auditeur perplexe (*«...l'aléatoire se divulgue »;«...un Séraphin exorcise la démence», la distance enflamme le retour),* mais la poésie s'associe bien à la sophistication des mélodies. Pierre Sabourin se veut sans aucun doute de l'école de Daniel Bélanger. Sûrement pas un défaut.

«Suzanne», malgré ses six ans d'existence, garde toute sa fraîcheur naïve sur le disque, mais revêt des couleurs plus contemporaines. La chanson raconte un amour platonique où il est tout à fait possible de *«s'aimer à l'infini»* .

Parmi les autres beaux moments du disque, notons «Je m'ennuie» avec ses «licks» de guitare à la (George) Harrison, la *chanson-titre* avec sa progression tourbillonnante, «Mal aimés» ornée du mélotron de Darcy Philips (Jann Arden, k.d.lang), le traitement *country rock* de «Caméleon», sans oublier la visite tout à fait inattendue de la *Chorale Saint-Jean* sur «S.O.S.», enregistrée au complexe Winspear, en mars dernier. Pierre ajoute avec fierté que les *Rolling Stones* ont employé cette même salle de répétition lors de leur tournée de 1997.

Une section rythmique solide mais sans prétention (Derek Stremmel à la basse et Bill Hobson à la batterie) vient compléter une production où les lignes mélodiques sont constituées de façons complémentaires par les guitares et les voix.

La voix du chanteur, tout en étant toujours juste, semble parfois étirée à la limite dans quelques chansons, surtout lorsqu'employée de façon instrumentale.

Au moment d'aller sous presse, l'artiste menait une guerre de tranchée avec son graphiste, ce qui exclut la sortie officielle du disque au mois de mai, tel que prévu initialement. Une décision difficile s'imposait, et le choix fut le bon. Pierre Sabourin a compris qu'il lui faudrait vivre très longtemps (et il n'a pas encore 25 ans) avec un produit insatisfaisant.

C'est donc un «prélancement» («sneak preview») qui s'effectuera le vendredi 26 mai au Centre culturel Marie-Anne-Gaboury. Une présentation intime devant une centaine de spectateurs (capacité permise du CMAG) d'un produit qui meublera les ondes des radios de l'Ouest et d'ailleurs au cours des années à venir.

Voici un disque qu'on peut offrir à ses jeunes, sans compromis, ni arrière-pensée patriotique. «Mesdames et messieurs, notre chanson vient d'arriver au 21ième siècle».

Enregistrement du show de Polly-Esther

CHFA et CBKF (Radio-Canada en Saskatchewan) unissent leurs efforts pour enregistrer le spectacle du samedi 27 mai, alors que le groupe Polly-Esther de Saskatoon visite le CMAG.

Maintenant établi à Montréal, le duo composé de Anique Granger et Rachel Duperreault sera dans l'Ouest pour une série de trois spectacles. Il s'agit d'une des dernières chances de voir ce groupe en Alberta pour quelque temps.

Lors de sa visite à Edmonton, Polly-Esther sera un trio, puisque les deux *principales* du groupe seront accompagnées d'un percussionniste. Un des projets de Polly-Esther est une première partie du chanteur Richard Desjardins au cours de l'été. Les meilleurs moments de cette soirée seront diffusés à CHFA l'automne prochain.

Goaga 2000, un succès sur toute la ligne!

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est à l'hôtel *Edmonton House Suite* que Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) acceuillait, les 28, 29 et 30 avril derniers, quelque 95 jeunes francophones, âgés entre 12 et 25 ans et provenant d'un peu partout en Alberta pour son assemblée générale annuelle.



Photo: FJA

Comme on peut le voir sur la photo, la danse a remporté un vif succès.

Au programme: assemblée générale, rapports annuels, élection d'un nouveau conseil d'administration, ateliers, activités variées, banquet, remise de prix d'excellence, danse, et beaucoup de plaisir. Encore une fois, la fin de semaine de Goaga a été un grand succès.

Le vendredi soir, les responsables acceuillaient les participants, donc désignation des quartiers de chacun et des activités brise-glaces étaient au programme. L'assemblée générale s'étalait ensuite sur deux jours, soit une première partie qui se déroulait à l'école Maurice-Lavallée le samedi, où des ateliers étaient aussi offerts. Tous et toutes étaient ensuite convié.e.s à un grand banquet suivi d'une soirée de danse. C'est au cours de ce même banquet qu'a eu lieu la remise annuelle des prix d'excellence dont entre autres, le prix FJA, remis au jeune s'étant le plus illustré par son implication dans sa communauté qui a été décerné cette année à Sharron Lyn Robinson de l'école du Sommet de Saint-Paul. Le prix de l'amitié, remis au jeune s'étant le plus démarqué tout au long de la fin de semaine par sa bonne humeur, son leadership et sa sociabilité a été décerné à Éric Labelle de l'école Maurice-Lavallée.

Quant au prix de la fierté, il était remis aux jeunes s'étant le plus illustré.e.s dans leur milieu pour leur implication, leur leadership et leur fierté francophone. Les gagnants ou gagnantes étaient choisi.es dans chaque école, soit par le conseil étudiant ou par les professeurs eux-mêmes. Guillaume Laroche de l'école LaVerendrye de Lethbridge, Roland Mahé de l'école du Sommet à St-Paul, Désirée Gauthier de l'école Beauséjour de Plamondon, Mélanie Robinson de l'école Voyageur de Cold Lake, Sheena Nicholson de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, Joanne Gagné de l'école Citadelle de Legal, ainsi que Guillaume Poirier du Centre Boréal de Fort McMurray ont été les gagnants.

Cette assemblée était aussi l'occasion d'élire un nouveau conseil d'administration.Tous les postes étaient ouverts à l'exception du poste de président.e qui est occupé par Caroline Magnan et qui en sera à la deuxième année de son mandat. La journée du samedi ayant servi de journée préélectorale, où tous les participants ont eu l'occasion de connaître un peu plus les candidats, c'est le dimanche matin que le nouveau conseil d'administration a été élu. Donc, Caroline Magnan sera secondée dans ses fonctions par Monique Pelchat, au poste de vice-présidente externe, Corey Bélanger à la vice-présidence interne, par Agnès Miekus au poste de vice-présidente finances, et par Shannon Lyn Robinson, Brigitte Leblanc Lapointe, Manon Fagnan, et Éric Labelle aux postes de directrices et directeur.

Mylène Deschênes, coordonnatrice de l'événement était quant à elle, très satisfaite du déroulement de Goaga 2000, et en a aussi profité pour remercier les bénévoles qui ont fait de cette fin de semaine une réussite.

Réforme dans le transport céréalier
«On est en train de manquer le train.»

JEAN-FRANÇOIS BRULOTTE

Kananaskis

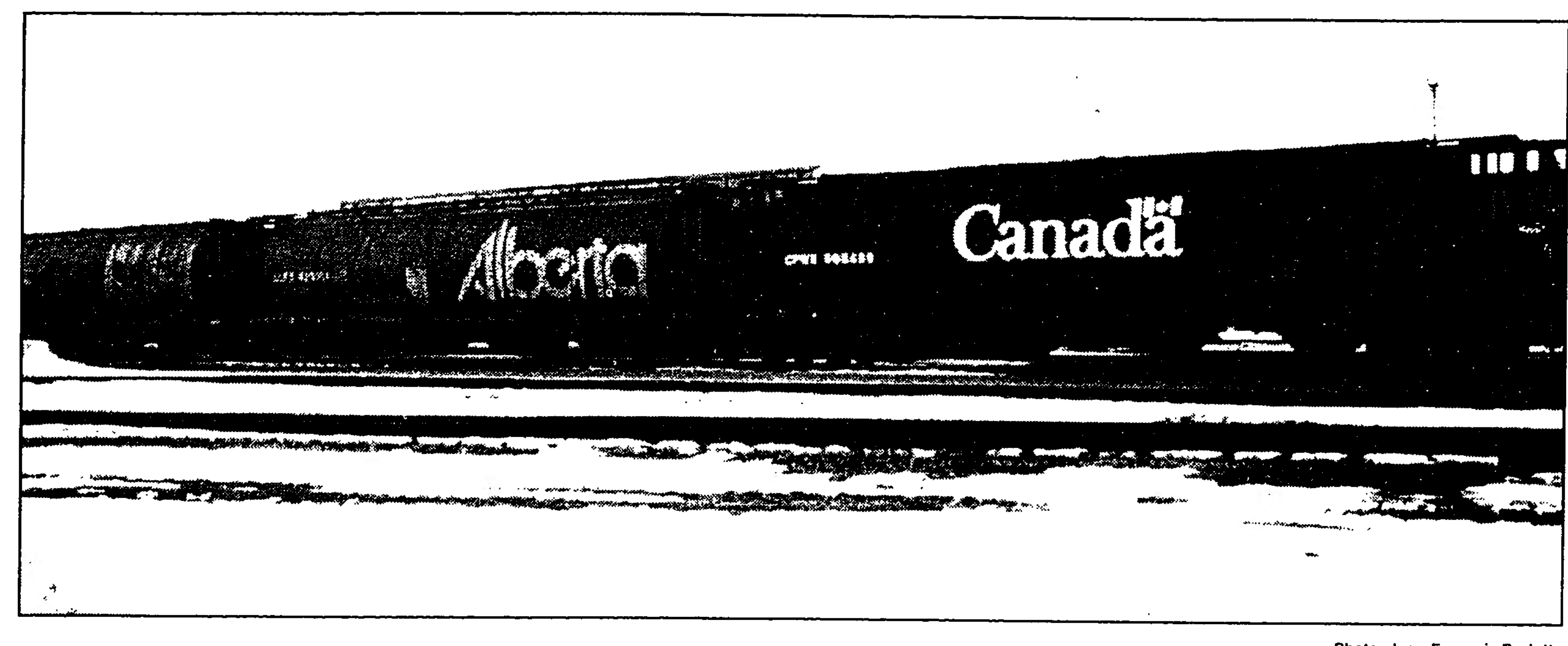


Photo: Jean-François Brulotte

Le gouvernement fédéral a annoncé, la semaine dernière, une réforme des tarifs du transport céréalier. Cette législation est loin de faire l'unanimité en Alberta.

Cette législation a pour but de bâtir un système logistique efficace et viable pour le transport du grain, mais selon Rick Sallee, le vice-président responsable des ressources premières aux Chemins de fer Canadien Pacifique (CP): «La législation proposée ignore tout ce qui s'est passé dans l'économie mondiale au cours des deux dernières décennies et laisse l'économie céréalière du Canada à risque.»

Au Canadien National (CN), la compagnie répond que la réforme est incomplète et mal équilibrée. «Couper les tarifs de cette façon est entièrement injustifié et ne va rien faire pour produire un système de manipulation et de transport du grain plus efficace et compétitif. Les décrets de la Commission Canadienne du Blé (CCB) en matière du transport du grain vont largement rester intacts et vont continuer de nuire à la rentabilité et l'utilisation efficace des actifs dans ce secteur,» a déclaré Peter Marshall, vice-président de la région des Prairies pour le CN.

Le rôle de la CCB est de centraliser les ventes et les exportations céréalières des différents fermiers de l'Ouest canadien dans un seul pool garanti par le gouvernement fédéral au lieu de compétionner entre eux. Aussi, c'est la CCB qui négocie auprès des chemins de fer l'acquisition des wagons et qui décide, selon la demande des différents produits, et dans quelle région des Prairies les acheminer. Après celà, ce sont les compagnies de grain de chaque région qui décident à quel silo envoyer les wagons.

Les 2 compagnies de chemins de fer se défendent d'exploiter les expéditeurs. CP dit que ses tarifs sont aussi bas que 25% en dessous du tarif maximum permis. Le CN, lui, répond que la réforme va faire fondre les revenus du transport céréalier de l'Ouest canadien de 18%.

La CCB explique sa décision par la volonté d'obtenir de meilleurs tarifs ferrroviaires pour les cultivateurs et d'innover en ce qui concerne les différents contrats billatéraux de transport du grain. Au lieu de l'actuelle échelle des tarifs maximums, la Commission va créer un plafond sur les revenus céréaliers annuels des chemins de fer. «Le ministre Goodale a clairement exprimé que la CCB doit avoir un rôle-clé dans le transport pour favoriser le retour maximum aux fermiers » a déclaré Ken Ritter, le président de la Commission.

Du côté des compagnies de grain, la décision de réformer le système de transport et de manutention du grain de l'Ouest est perçu comme un pas dans la bonne direction, mais «le gouvernement a raté l'occasion d'introduire des mesures qui mèneraient à un bon système rentable de manutention, de transport et de commercialisation du grain», a déclaré Ted Allen, président d'United Grain Growers (UGG).

«Il est impossible de déterminer tous les avantages pour les fermiers et l'industrie, car d'importants détails restent à être retravaillés pour le moment,» a expliqué Neil Silver, président d'Agricore.

Cependant, la baisse des coûts du transport est bienvenue auprès des producteurs. «Les fermiers ont souffert de la même augmentation du prix de l'essence et des coûts du transport», a rajouté M. Silver. Il donne en exemple que le fermier moyen avec 1000 acres de grain doit payer 1450$ supplémentaires par année pour le transport.

Le président d'UGG déclare que les mesures actuelles ne sont qu'un remède à court terme aux coûts excessifs de transport. Aussi, «le gouvernement fédéral propose un système où la CCB peut invoquer des décrets spéciaux pour imposer sa volonté sur n'importe quel joueur du système,» a dit M. Allen.

En dernier lieu, le président d'Agricore se réjouit de la contribution du gouvernement à l'entretien des routes rurales des Prairies.

La bouquinerie
Livres pour enfants

MARIE-JOSÉE ROY

Edmonton

Contes du poulailler de Michelle Dufresne, Éditions La Découverte et Syros, Paris, 2000.

Trois contes pour les enfants de moins de 7 ans. Les contes du poulailler allient des scènes de la ferme et de la ville et mettent en vedette une poule rousse, son meilleur ami, un canard bleu et un coq blanc qui se lie d'amitié avec eux.

Un cadeau empoisonné de Marie-Andrée Boucher Mativat illustré par Élizabeth Eudes-Pascal,Éditions Pierre Tisseyre, Ottawa, 2000.

Marie-Laure, la presque grand-mère de Laurence adore les animaux. Mais dans l'immeuble où elle vit, les animaux sont formellement interdits. Laurence désobéit une première fois au règlement en offrant un poisson à Marie-Laure. Celle-ci décide alors d'adopter un chat. Puis ce sera l'escalade avec l'adoption de deux hamsters ... Les deux complices seront entraînées dans une aventure loufoque où les allergies du concierge seront mises à rude épreuve. Cette histoire a un petit côté réaliste quand l'auteur aborde la question du contrôle des naissances pour les animaux.



Grand-mère est une sorcière de Susanne Julien illustré par François Thisdale, Éditions Pierre Tisseyre, Ottawa, 2000.

Un autre livre qui porte sur les grands-mères. Gaspar est un expert en la matière. Puisqu'il vit avec deux familles, une famille adoptive et ses véritables parents, il a quatre grands-mères: une qui tricote, une qui donne des becs à pincettes, une qui fait du chocolat et l'autre qui se promène sur une moto magique. Cette grand-mère l'effraie. Un soir où sa grand-mère Motard vient le garder, Gaspar va se promener sur la moto magique qui l'entraîne dans toute une aventure au cours de laquelle Gaspar en apprendra long sur les sorcières et sur sa grand-mère.

L'étrangleur aux mains bleues de Arthur Ténor, illustré par Pascal Baltzer, Collection Les P'tits fantastiques, Éditions Magnard, 1999.

Melfir est un enfant assez spécial. Il n'a qu'à dire: « Brossage, débarbouillage! Que ma toilette soit nette!» et en moins de deux minutes sans qu'il ait à lever le petit doigt le voilà prêt à partir pour l'école! Il possède d'étranges pouvoirs qui lui permettent de jouer des tours à ses camarades de classe et à se sortir de situations difficiles. Un matin, Moriane, une nouvelle élève, arrive dans sa classe. Melfir l'aime tout de suite et devient son ami. Mais Moriane n'est pas une petite fille comme les autres. Une blague qu'il lui joue lui fera découvrir la vraie nature de Moriane.

TÉLÉ HORAIRE ... TÉLÉ HORAIRE...

De nombreux francophones se plaignent de ne pas trouver dans leur télé-horaire leurs chaînes de télévision françaises alors que tous les canaux de langue anglaise y compris les chaînes américaines y trouvent leur place. Joignez-vous aux nombreux francophones qui demandent que RDI, TV5, TVA se retrouvent dans leur télé-horaire favori. Pour vous procurer une lettre-type, communiquer avec Lyne Lemieux au 780-466-1680, poste 210, ou par télécopieur au 780-465-6773 ou par courriel à l.lemieux@francalta.ab.ca

Veuillez prendre note que cette lettre est écrite dans la langue de Shakespeare pour les besoins de la cause.

Adresses où vous pouvez envoyer votre lettre:

Southam Inc
TV TIMES
Editorial Office
44 Frid Street
Hamilton (Ontario)
L8N 3G3
tvtimes@canada.com
camendola@ham.southam.ca

Calgary Herald
215-16e rue S.E.
P.O. Box 2400
Stn. M
Calgary (AB1)
T2P 0W8
www.calgaryherald.com.

Fort McMurray Today
8550 Franklin Ave
P.O. Box 4008
Fort McMurray (Ab)
T9h 3G1
www.bowesnet.com/today/

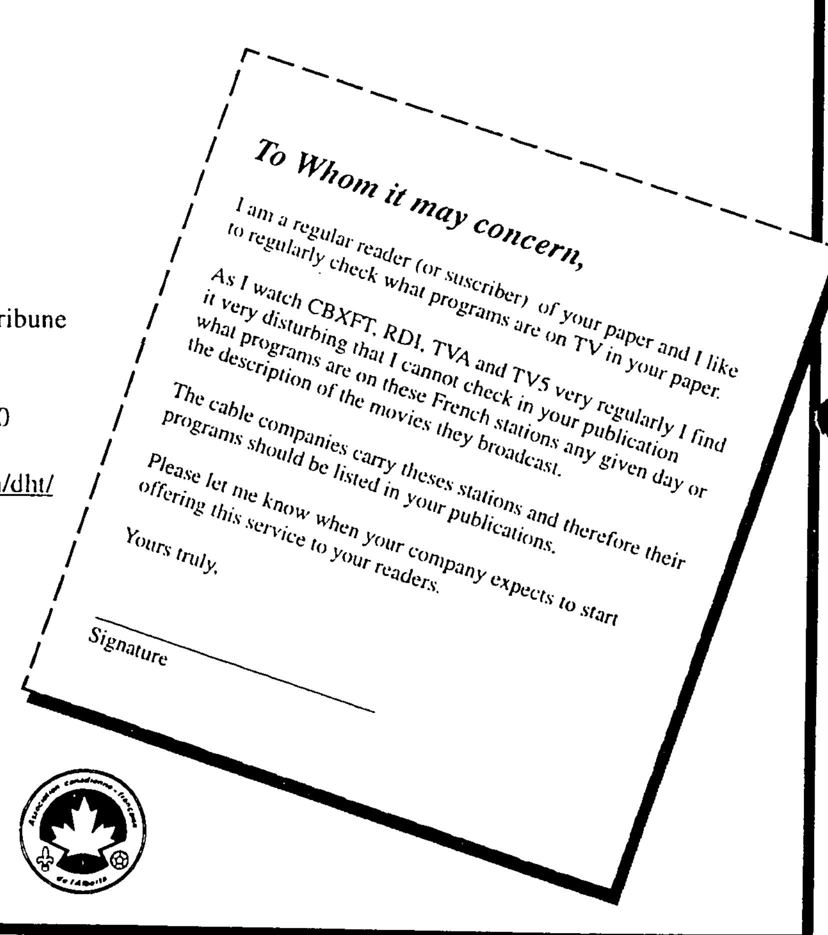
The Edmonton Sunday Sun
Suite 250, 4990 92e avenue
Edmonton (AB)
T6B 3A1

The Lethbridge Herald
Medicine Hat News
504-7e rue S.
3257 Dunmore Rd S.E.
Lethbridge (AB)
Box 10
T1J 3Z7
Medicine Hat (AB)
www.LethbridgeHerald.com
T1A 7E6
www.medicinehatnews.com

Red Deer Advocate
Bag 5200
2950 Bremner Avenue
Red Deer (Ab)
T4N 5G3

Calgary Sun
2615-12e rue N.E.
Calgary (Ab)
T2E 7W9
www.canoe.com/CalgarySun/home

The Daily Herald Tribune
10604-100e rue
Bag 3000
Grande Prairie (AB0
T8V 6V4
www.bowesnet.com/dht/



To Whom it may concern,

I am a regular reader (or suscriber) of your paper and I like to regularly check what programs are on TV in your paper.

As I watch CBXFT, RDI, TVA and TV5 very regularly I find it very disturbing that I cannot check in your publication what programs are on these French stations any given day or the description of the movies they broadcast.

The cable companies carry theses stations and therefore their programs should be listed in your publications.

Please let me know when your company expects to start offering this service to your readers.

Yours truly,

Signature

Vous pouvez communiquer avec M. Wayne Moriarty du TV Times du Edmonton Journal au 780-429-5346

En finale à Québec à la Dictée des Amériques 2000

NÉSIDA LOYER
Collaboration spéciale

Le 15 avril dernier avait lieu à Québec la 7e finale internationale de la Dictée des Amériques. Représentant l'Alberta pour la troisième année consécutive à cette prestigieuse fête de la Francophonie, il ne s'agissait plus pour moi d'y aller en dilettante et, dès février, j'avais mis à profit des vacances mexicaines pour entreprendre un régime quotidien de dictée, au rythme d'une ou deux ou même trois, généreusement administrées par mon mari, Alain, jusqu'à la veille du départ. Soit dit en passant, un grand merci à Jean-Christian Pleau, l'auteur des «100 dictées pour devenir champion», dont la bonne humeur linguistique transformait l'exercice en une partie de plaisir.

Durant tout le voyage et même l'escale à Toronto, j'avais relu attentivement les dictées déjà faites et le matin du grand jour, sans doute ai-je bien fait de me fier à mon instinct en jetant un dernier coup d'oeil à la règle ô combien barbare! de l'accord des couleurs... car de la couleur, il y en avait dans la dictée!

Le 15 au matin, après un petit déjeuner convivial au Château Frontenac où nous restons et un court voyage vers l'Assemblée nationale, nous sommes 107 finalistes venant de tous les coins francophones de la planète, à nous presser dans la salle du Conseil législatif, à la recherche de nos places assignées. Le coordonnateur de l'événement, Sylvio Morin, explique, avec sa gentillesse habituelle, le déroulement précis de la dictée. Ensuite, Anne-Marie Dussault, la célèbre journaliste et animatrice de Télé-Québec donne les détails sur l'enregistrement télévisé et présente jury et auteur. Dany Laferrière entre en scène et, le traître!, fait tout pour nous décontracter, nous disant même avant de commencer à lire, qu'il n'y a pas à s'inquiéter, que le texte est facile... On n'en tombe que plus aisément dans les pièges sournoisement dissimulés derrière des mots éloquents. Bien des concurrents se rendront compte après coup qu'ils avaient la chair de poule en découvrant la misère qui fait le quotidien de cet adolescent d'Haïti. Dictée émouvante, beaucoup diront, dictée réaliste, engagée même, car Laferrière la dédie à deux de ses amis haïtiens assassinés pour raisons politiques. Mais l'auteur sait nous faire passer du frisson au rire débridé en épelant le mot «mère», qu'il ne veut surtout pas que l'on confonde avec son homophone «mer» (ce qu'aucun de nous bien sûr n'aurait fait), et en déclarant en pleine dictée, devant l'air ahuri de certains qui n'avaient jamais entendu parler de «pomme cannelle» de «papaye» ou de «goyave», qu'avec un auteur comme lui, il fallait bien s'attendre à une salade de fruits tropicaux!

Après la lecture magistrale suivie d'encore une autre lecture, nous avons quelques minutes pour remettre nos cahiers et nous voilà en route pour le déjeuner offert par le ministère du Patrimoine canadien au Musée de l'Amérique française, sis dans l'ancienne chapelle du Séminaire de Québec. De retour à l'Assemblée législative, suit la correction de la dictée, puis l'annonce des douze finalistes. C'est avec un plaisir mêlé d'émotion que je gravis les marches conduisant aux podiums où les jeux-questionnaires vont départager les douze gagnants en cinq grands champions dans autant de catégories. Plus tard, à la fin du banquet de clôture, ces cinq-là crouleront non tant sous le poids de la gloire que celui des dictionnaires, encyclopédies et autres ouvrages (sans compter trophée, médaille et ordinateur), dus à la générosité des commanditaires.

Mais avec le poids de la gloire vient aussi la «rançon». Nous avons maintenant le devoir et l'honneur d'aider à la promotion du français, en devenant entre autres ambassadeurs de la Dictée des Amériques. Alors, francophones de l'Alberta, affûtez vos crayons! La demi-finale pour l'édition 2001 aura lieu fin novembre ou début décembre de cette année et sera annoncée à la radio ainsi que dans *Le Franco* et *Le Chinook*. En septembre sera lancé à Calgary un club de dictée pour seniors (plus de 18 ans). Il sera aussi annoncé dans les journaux. Il faudra surtout recréer pour la demi-finale une catégorie junior, qui avait disparu il y a 3 ans ... faute d'inscriptions. En attendant, pour en savoir plus sur la Dictée des Amériques, rendez-vous au site: www.dicteedesameriques.com . Si la francophonie vous tient à coeur, allez sur www.francomedia.com et encouragez vos jeunes à explorer le site ludoéducatif www.lescale.net où les accords grammaticaux deviennent un jeu d'enfant. Pour trouver des textes de dictée, visitez le www.discodor.com ou le www.montefiore.ulg.ac.be/cgi-bin-ulg/pivot. Si l'inforoute vous rebute, fiezvous à la bonne vieille méthode du dictionnaire (vous en apprenez trois ou quatre pages le soir avant de vous coucher). L'important pour conserver sa langue – en fait toute langue –, c'est de la parler, de l'écouter, de la lire et de l'écrire un peu chaque jour.

J'aimerais, en terminant, féliciter les organisateurs de cette compétition et remercier les commanditaires canadiens et québécois de leur très grande générosité (100 000 $ de prix! dont la moitié ont été remis lors de la finale internationale) et, en Alberta, en particulier le CERF (Centre d'enseignement et de recherche en langue française, de la Faculté Saint-Jean à Edmonton) d'avoir pris en charge mes frais de voyage à Québec.

Photo:Sylvain Loyer
Nésida Loyer, une des douze finalistes de la Dictée des Amériques 2000

Les élections: Que de talents cachés

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

L'Unithéâtre, en collaboration avec la Société du Gala de la chanson et le Centre de développement musical, présentait du 11 au 14 mai, une comédie musicale *Les élections* de l'auteure franco-albertaine, France Levasseur - Ouimet.

Selon madame « T » (jouée par Thérèse Dallaire), la commère du coin, le bureau de la minorité cache quelque chose! Du moins c'est ce qu'elle dit à sa voisine, une jeune femme très occupée (jouée par Marie-Josée Ouimet). Il y a du nouveau dans l'air puisque des élections doivent avoir lieu afin d'élire un nouveau président à ce fameux Bureau de la minorité. Cette année, trois personnes posent leur candidature: un « vieux » du nom de Gilles Migneault joué par Laurent Godbout, un « jeune » du nom de Stéphane Gagnon joué par Sylvain Lavoie et un gangster du nom de Robert D.D. Desaulniers joué par Randy Boissonnault.

C'est autour de ce prémisse et par l'entremise de la comédie musicale que l'auteure jette un regard plein d'humour et de tendresse, avec un oeil qui reste toutefois critique, sur la réalité franco-albertaine.

Outre une mise en scène bien ficelée, une direction vocale (assurée par Marie-Josée Ouimet) et une direction musicale (assurée par Robert Walsh), toutes les deux de grande qualité, la prestation des comédien.ne.s/chanteur.e.s était remarquable. En effet, pas une fausse note, pas une hésitation ne sont venues ternir la performance des 32 comédien.ne.s amateur.e.s sur scène.

Un spectacle des plus divertissants qui mériterait de partir en tournée dans les régions. En somme, on pourrait tout simplement dire que, dans certains cas, ce que la minorité cachait réellement c'est le talent. Nous avons donc eu l'opportunité d'en découvrir de nouveaux et de redécouvrir les anciens.



Une floraison plus précoce, un autre signe de changements climatiques

(EN) Si vous vivez en Alberta, il est probable que vous avez déjà aperçu des signes des changements climatiques. Selon des recherches dirigées par le Devonian Botanic Garden de la University of Alberta, la floraison des peupliers faux-trembles d'Edmonton a avancé de 26 jours au cours du dernier siècle. Durant la même période, la température de la fin de l'hiver à Edmonton s'est réchauffée de 2 degrés Celsius, ce qui correspond à la tendance au réchauffement des hivers et des printemps dans tout l'ouest du Canada.

Ces résultats font partie du programme permanent d'observation des végétaux, Plantwatch, qui consiste à suivre le cycle saisonnier de la vie (phénologie) de huit espèces servant d'indicateurs utiles de variation et de changement du climat. Ces recherches sont dirigées par Elisabeth Beaubien et financées en partie par Environnement Canada.

L'enregistrement des dates où une plante bourgeonne, produit des feuilles et fleurit peut être l'une des méthodes les plus précises et plus économiques d'évaluation de la réaction des végétaux aux changements climatiques, affirme Mme Beaubien.

Celle-ci a même été surprise que la floraison des peupliers faux-trembles se fasse 26 jours plus tôt à Edmonton. «Il s'agit du changement le plus important que j'ai jamais vu rapporté dans une étude phénologique; la plupart des rapports proviennent jusqu'à présent d'Europe, dit-elle. Les petites poires et les cerises qui croissent dans le centre de l'Alberta ont également changé et connaissent une floraison plus précoce, mais l'écart est plus faible que pour les peupliers».

«L'analyse scientifique de ces données pourrait être très utile pour la prise de décisions dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la foresterie et le tourisme.»

Plantwatch (http://www.devonian.ualberta.ca./pwatch) fait appel à des observateurs bénévoles qui, dans toute l'Amérique du Nord, suivent les périodes de floraison du lilas mauve, du peuplier faux-tremble, de l'anémone des prairies, de la petite poire, de la trille de l'ouest, de la trille blanche, de la saxifrage à feuilles opposées et du polypore blanc.

«L'analyse scientifique de ces données pourrait être très utile pour la prise de décisions dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la foresterie et le tourisme.» L'information pourrait être aussi cruciale pour guider les entreprises et les régions du Canada dans leur adaptation aux changements et à la variabilité du climat», affirme Mme Beaubien.

«Si des printemps plus chauds présentent quelques avantages, comme une saison de culture plus longue, un réchauffement du climat sans un changement correspondant de la longueur des jours pourrait également perturber certaines relations naturelles. Par exemple, il est possible que les chenilles éclosent alors que les feuilles dont elles se nourrissent habituellement sont déjà trop vieilles pour être comestibles, souligne Mme Beaubien; de même les agents de pollinisation pourraient manquer l'ouverture des fleurs dont ils se nourrissent traditionnellement».

(D'un « coin » à l'autre)
suite de la page 5

Solution? Le lancement dernièrement d'un projet spécial s'échelonnant sur une période de quatre mois et à un coût d'environ 40 000 $, qui verra à la relocalisation de nids contenant des oeufs, ainsi que des centaines de bernaches canadiennes, vers le Prince's Island Park, le Shouldice Athletic Park, le McCall Lake Golf Course et le Confederation Golf Course, dans une volière à Strathmore, un couvoir en dehors de la ville, et sur des terres humides non-identifiées dans le nord-est de la ville.

L'équipe de cinq employés qui travaille sur ce projet compte contrôler la situation d'ici les prochains mois par contre, tous n'ont pas aussi confiance, croyant plutôt que le succès de cette initiative ne sera que de courte durée et que la relocalisation de ces oiseaux fera simplement de la place pour d'autres oies sauvages, qui à leur tour, viendront s'installer. À suivre.

(CKRP)
suite de la page 3

elle permet de diffuser à Rivière-la-Paix les émissions de l'extérieur et vice-versa. La radio mobile répond aussi à un besoin de financement pour la radio CKRP. Lors d'une sortie, CKRP loue ses services à une communauté. En échange, elle s'engage à faire toutes les démarches pour l'obtention d'un permis et d'une fréquence, elle fournit la musique et s'assure de la présence d'un technicien-formateur sur place pour la durée de l'événement.

La prochaine sortie de la radio mobile est prévue pour la Fête Franco de Grande-Prairie. Les communautés de St-Paul et de Fort Mc Murray se sont également montrées intéressées à recevoir l'équipe de CKRP pour animer une fin de semaine. L'expérience sera sans doute répétée à Plamondon, vu le succès que l'activité a remporté. Si les communautés prennent goût à la radio francophone, peut-être verrons-nous d'ici quelques années la mise sur pied d'autres radios communautaires dans la province.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

À vendre - livres pour adultes et enfants en français, je suis abonnée à un club de livres depuis 15 ans. Appelez Francine après 16h30 au 483-0166 (25-2)

La Prématernelle Bobino Bobinette (située au 15425-91 ave.) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour septembre 2000. Info: la prématernelle au 486-0673 ou consultez notre page web www.bobinobobinette.ab.ca (7-7)

L'association des scout.e.s francophone.s d'Edmonton est à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour l'automne prochain.

Les animateurs et animatrices s'occuperont du groupe Castor (élèves de 2e et 3e années). Ils se rencontreront tous les jeudis de 19h à 20h30 dès le début du mois de septembre.

Les candidats devraient être âgés de plus de 18 ans. Aucune expérience préalable n'est exigée.

Pour plus d'informations, contactez : **Yves Laurent 463-9643**



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6625
Rés : 468-3067
Téléc.: 463-2514

PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Pour une bonne publicité c'est LE FRANCO qu'il vous faut...

BESOIN DE CONSEILS?

SIXTH SENSE COUNSELLING

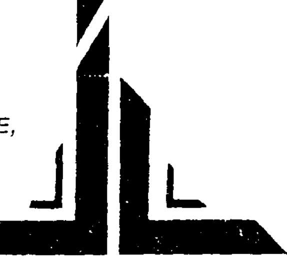
Peut vous aider!

Appelez le 988-9147

J. LOUIS BAILLARGEON
BES M ARCH

SERVICES TECHNIQUES EN ARCHITECTURE, PLANIFICATION ET DESSEIN.

TEL (780) 487-6225
TÉLEC. (780) 487-7282

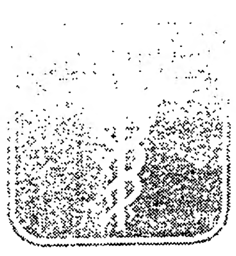


JLB RESIDENTIAL DESIGN
8427 - 189 RUE, EDMONTON ALBERTA T5T 4Z4

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service

- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français



ACFA provinciale
Diane Conway, directrice, Secteur santé
(780) 466-1680 poste 202
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

Century 21.

Paulette Maltais, B.Ed., M.A
AGENTE IMMOBILIÈRE



A.L.L. Stars Realty Ltd.
312 Saddleback Road
Edmonton, Alberta T6J 4R7
Bureau 403-434-4700
Téléc.: 403-436-9902
Courriel: c21edm@aol.com

DR R.D. BREAULT

DENTISTE

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225- 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 780-439-3797

Dr J. Georges Sabourin

B.A., M.D., F.R.C.S.(C)

303 Hys Centre • 11010- 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B9

Obstétricien **Tél.:780-421-4728** *Gynécologue*

CADRIN DENTURE CLINIC

Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562- 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: 780-439-6189 *Rés.: 780-465-3533*

Dr Léonard Nobert

Dentiste

54 rue St-Michel, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 780-459-8216

DR COLETTE M. BOILEAU-GAUTHIER
DENTISTE

350, West Grove professional Bldg.
10230- 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: 780-455-2389

McCuaig Desrochers

BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton Ab T5J 2Z1

Tél.: (780) 426-4660 Téléc.: (403) 426-0982

L'ORTHODONTIE *en français*

Dr Mark Knoefel

Spécialiste certifié en orthodontie

"Retrouvez votre sourire!"

17010-90e avenue
Edmonton, AB
484-1511



9948-153e avenue
Edmonton, AB
457-5566

(Calgary)
suite de la page 1...

fréquentent cette école cette année, et qui doivent s'inscrire pour l'année prochaine?

« Présentement, le Conseil scolaire francophone ne peut accepter aucune inscription tant et aussi longtemps qu'il n'a pas d'édifice. À Lethbridge et à Queen's Park ça va, à quelques petits détails près, et suite aux derniers développements, le Conseil francophone espère pouvoir compter sur Marguerite-Bourgeoys » nous disait M. Slevinsky. Le ministre des Infrastructures, Ed Stelmack, a offert au Conseil francophone une école catholique mais selon eux, ce serait accepter la situation trop facilement, et accepter aussi de laisser aller définitivement Marguerite-Bourgeoys au CCSB.

Le CCSB ne peut non plus évoquer son entêtement à garder l'école sur le fait que le taux d'occupation de ses écoles est à 103%, comme il l'a déjà dit. Des chiffres disponibles auprès du ministère des Infrastructures prouvent qu'en réalité leur taux d'occupation est de 83%, et de 75% dans le cas d'écoles d'immersion. Quelques écoles sont même vides.

Donc, en principe, le Conseil francophone devrait avoir l'exclusivité de la gestion scolaire francophone tandis que le CCSB se réserve l'exclusivité d'offrir des programmes catholiques. Alors comment offrir un programme francophone catholique quand deux lois constitutionnelles se rencontrent. « Il serait plutôt de la responsabilité du ministre de rendre sa loi scolaire constitutionnelle, ce n'est pas à nous de faire ça» ajoutait M. Slevinsky. Du côté catholique, une de leur crainte pourrait être le fait que si le Conseil francophone, qui est une autorité publique, peut gérer des écoles catholiques, qu'est-ce qui empêcherait n'importe quelle autorité publique de gérer des écoles catholiques? La loi n'est pas claire.

De son côté, le Conseil scolaire francophone, le 15 mai dernier adoptait une politique sur la confessionnalité garantissant que l'école Marguerite-Bourgeoys demeurera catholique à perpétuité, donnant même droit de regard à l'évêque sur des changements qui pourraient être apportés.

«Selon M. Slevinsky c'est là où on en est rendu en ce qui concerne le transfert de l'école Marguerite-Bourgeoys, la balle est dans le camp du ministre et on attend toujours». Au moment d'écrire ces lignes, et à la vitesse à laquelle le dossier évolue, beaucoup de choses peuvent se passer très prochainement ou sont déjà passées. Une chose est sûre, ça bouge à Calgary!

Les gisements houillers pourraient aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre



(EN) Une expérience novatrice tentée en Alberta pourrait apporter une solution unique à l'un des problèmes écologiques les plus urgents : comment réduire les émissions de gaz à effet de serre et ralentir les changements climatiques. L'expérience consiste à se débarrasser du dioxyde de carbone (CO_2), le gaz à effet de serre le plus abondant, en l'injectant dans des gisements houillers profonds et inexploitables.

Dirigé par l'Alberta Research Council (ARC), le projet réunit un consortium international d'entreprises et d'organismes gouvernementaux, dont Environnement Canada, qui finance le projet grâce au Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) et le Fonds d'action pour le changement climatique.

Même si la technologie n'a pas encore dépassé le stade expérimental, les résultats des recherches indiquent que les vastes gisements houillers de l'Alberta et d'autres régions du monde montrent un potentiel extraordinaire d'absorption et de stockage permanent du CO_2 émis par les centrales électriques et les autres usines. En outre, le procédé présente un autre avantage: «Pour deux molécules de CO_2 absorbées, le charbon rejette une molécule de gaz naturel ou de méthane qui peut àtre utilisé pour produire davantage d'électricité », affirme Bill Gunter, géochimiste à l'Alberta Research Council et chef du projet. Le dioxyde de carbone produit par la combustion de méthane pourrait à son tour être injecté dans le gisement houiller pour produire encore plus de méthane, créant ainsi un circuit fermé duquel peu de CO_2 s'échapperait dans l'atmosphère.

Dans le cadre du projet, l'équipe injectera des émissions simulées de centrale électrique (un mélange de dioxyde de carbone et d'azote) dans un seul puits pour voir comment le gisement houiller réagit. Les résultats qui seront dérivés de cette expérience seront utilisés pour concevoir une démonstration technique à échelle réelle sur cinq puits, quatre pour l'injection d'émissions simulées de centrale électrique et un pour recueillir du méthane. «Si tout va bien, les puits de démonstration pourraient être convertis pour la production commerciale de méthane», déclare M. Gunter.

«La technologie des gisements houillers nous permet d'accroître les réserves de gaz naturel du Canada, qui sont en train de s'amenuiser, tout en tirant parti de nos vastes gisements houillers pour nous débarrasser du CO_2 produit par les centrales électriques alimentées au charbon», ajoute M. Gunter. «Ce procédé pourrait aussi rendre l'alimentation au charbon moins préjudiciable car on aurait résolu le problème des émissions. On ne peut abandonner les énergies fossiles du jour au lendemain. Cette technologie pourrait nous faire gagner du temps et nous permettre d'attendre que des formes d'énergie plus propre soient élaborées et utilisées de manière plus générale».